Archives parlementaires

Annonce par le représentant du peuple Le Carpentier, en mission à Port-Malo, de nombreux dons en argenterie provenant des dépouilles des églises, de l'ouverture d'une souscription et du don d'une médaille militaire du chef de brigade O'Kelly, lors de la séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce par le représentant du peuple Le Carpentier, en mission à Port-Malo, de nombreux dons en argenterie provenant des dépouilles des églises, de l'ouverture d'une souscription et du don d'une médaille militaire du chef de brigade O'Kelly, lors de la séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 146-147;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31914_t1_0146_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

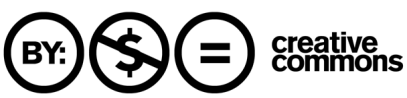

sont admis à la séance; la mention honorable des dons et l'insertion au bulletin sont ensuite décrétées (1).

25

On reprend la lecture de la correspondance. Les représentans du peuple à Commune-Affranchie écrivent qu'ils continuent de frapper les ennemis de l'égalité sincère et de la raison publique. La liberté triomphera et ses légions dompteront tous les tyrans de la terre.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (2).

[*Commune-Affranchie, 25 pluv. II*] (3)

« Citoyens collègues, nous ne vous écrivons pas souvent, mais les événemens se succèdent ici avec une sévère uniformité. Nous rendons compte, chaque jour, au comité de salut public de nos opérations.

Elles ne cesseront d'être les conséquences rigoureuses des principes qui vous ont dicté le décret énergique, que vous avez rendu contre Lyon. Elles sont dans une correspondance intime avec la résolution forte, que le peuple a manifestée par votre organe, de faire servir cette ville rebelle d'exemple à toutes les communes qui voudroient imiter sa criminelle audace, et d'offrir à la postérité le tableau effrayant de ses vastes ruines, comme le témoignage terrible de sa colère républicaine et du pouvoir du peuple.

Vous avez rendu deux décrets qui fortifient déjà le ressort de tous les courages, de toutes les vertus ,de toutes les espérances, en ajoutant au bien-être des armées, en augmentant leur solde d'un tiers, en assurant aux familles intéressantes de ceux qui se dévouent en présence de l'ennemi, le paiement de la dette sacrée qui ne leur étoit que promise et toujours ajournée.

Nous célébrons aussi des fêtes civiques, mais c'est en immolant à la justice du peuple, sans ménagement, sans exception, tous les enenmis de l'égalité et de la raison publique. Ses sortes de fêtes présentent au premier coup d'œil l'aspect funèbre des ruines et du néant; mais elles laissent à la méditation cette pensée consolante que les tombeaux de la domination, du vice et du crime renferment les germes féconds, les matrices vigoureuses d'une génération d'hommes libres. »

MÉAULLE, FOUCHÉ, LAPORTE.

(Applaudi.)

26

La société populaire de Conches fait passer l'état de ses divers dons patriotiques, consistant en 2 onces 3 gros et demi de bijoux, 41 marcs 7 onces 4 gros d'argent, un marc 6 onces 7 gros d'argent garni de pierres fausses, 2 marcs 7 onces un demi-gros de galons fins, une fontaine de cuivre du poids de 18 marcs, 1,040 liv. 2 s. en numéraire, 4,278 liv. en assignats, 43 chemises, 9 paires de bas, 2 mouchoirs de poche, 2 paires de guêtres, 6 paires de souliers 2 pistolets, 2 sabres, 2 fusils, dont l'un avec sa baïonnette et l'autre sans crosse, 2 gibernes avec leurs banderoles 3 baudriers, 2 cartouches, 24 balles, 4 livres de charpie, un habit d'uniforme, un haussecol et une malle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Conches, 26 pluv. II*] (2)

« Citoyens représentants,

La Société populaire des Amis de la Montagne de Conches vote à la Convention nationale les plus sincères remerciements de ce que par son décret du 19 pluviose, elle lui a rendu les dons patriotes qu'elle lui avoit envoyés à Paris au commencement du mois dernier pour lui présenter les offrandes civiques et qui ont été incarcérées par les manœuvres de l'aristocratie la plus calomnieuse et la plus effrontée (1). Comme elle a été privée de l'honneur de la mention de ses dons au Bulletin, elle vous adresse, Citoyens représentants, l'état tel qu'il a été déposé le 7 nivose au magasin général des dépouilles des églises en vous priant d'en prendre connoissance et de le faire connoître. Elle a frappé les plus grands coups au fanatisme pour l'établissement de ses séances dans le lieu où des ci-devant prêtres, qu'elle a chassé de son sein comme esclaves serviles des préjugés anciens, abusoient le peuple déjà depuis le retour de ses deux commissaires. La malveillance qui avoit osé troubler ses délibérations et déchirer des tableaux portant les emblèmes chéris de la Révolution, commence à ne plus lever la tête. Bientôt l'aristocratie descendra à côté du fanatisme dans la nuit du tombeau. Si la sagesse des représentants se hâte de séquestrer les biens des détenus, parents des émigrés, qui ont servi si longtemps à faire verser le sang de nos frères. Grâce aux travaux immortels de la Convention, la patrie est sauvée et Carthage va voir à ses portes les armées formidables de Rome triomphente et sur ses tours le drapeau tricolore. Ça va et ça ira! S. et F. »

CHERON *(présid.)*, ROSSY, MULLER, PRÉVOST, P. CHARTIER.

27

Lecarpentier représentant du peuple, écrit de Port-Malo que l'inauguration des bustes des martyrs de la liberté vient de se faire en cette commune; que l'argenterie des églises se recueille de toutes parts, et s'élève déjà à plus de 300 marcs; que l'argent monnoyé échangé s'élève à plus de 1,200 marcs; que la société populaire a ouvert une souscription pour les pauvres, qui donne en deux jours un résultat de plus de 30,000 livres; que les tailleurs ont

(1) *P.V.*, XXXI, 330. *B[in]*, 29 pluv. (2e suppl[t]).
(2) *P.V.*, XXXI, 331.
(3) *J. Matin*, n° 556; *B[in]*, 29 pluv.; *Rép.*, n° 60; *J. Sablier*, n° 1147; *Audit. nat.*, n° 513; *C. Eg.*, n° 549; *J. Paris*, n° 414. Extraits dans *Mon.*, XIX, 502; *J. univ.*, n° 1548; *J. Fr.*, n° 512; *Batave*, n° 369; *J. Mont.*, n° 97; *F.S.P.*, n° 230; *C. univ.*, 30 pluv.; *J. Perlet*, n° 514; *Mess. soir*, n° 549. Résumé dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 132.

(1) *P.V.*, XXXI, 331. *B[in]*, 29 pluv. (2e suppl[t]).
(2) C 291, pl. 927, p. 28. Récépissé de dépôt (p. 29).

fait don de deux couronnes en argent, et que les armemens sont dans la plus grande activité. Il envoie une décoration militaire trouvée parmi les effets d'O'Kelly, chef de brigade tué par les brigands.

Mention honorable des dons, et insertion au bulletin (1).

[*Port-Malo, 23 pluv. II*] (2)

« Citoyen président,

Une fête bien intéressante malgré son retard, vient d'avoir lieu ici. C'est l'inauguration des bustes de Marat et Le Peletier. Quoiqu'elle fut spécialement l'ouvrage de la Société patriotique, tous les citoyens y ont participé, en même temps qu'à la célébration de la décade et après cette inauguration dont la pompe s'est faite dans le Temple du culte universel, chacun des habitants s'est retiré avec le désir de mériter, comme nos deux saints, une place dans le Panthéon, paradis de la République.

Si cette fête eût coûté quelque chose à la nation, elle en serait bien dédommagée par l'argenterie des églises qui se recueille de toutes parts; elle s'élève déjà à plus de 300 marcs.

L'argent monnoyé à effigie royale et les meubles en argent apportés pour échange chez le receveur du district composent une quantité de 1 200 marcs.

Les brigands qui ont été jugés ici avaient pour plus de cent milles livres d'effets précieux et de lettres de change.

La Société populaire a ouvert une souscription pour le soulagement des pauvres, et en deux jours plus de 30.000 l. ont été déposées.

Deux couronnes en argent ont été données à la République par les ci-devant communautés des tailleurs de Port-Malo.

Les armements sont ici dans la plus grande activité, et l'opinion publique est que la Couronne de Georges passera bientôt comme celle des saints au creuset de la République. S. et F. »

LE CARPENTIER.

P.S. L'adjudant-général Scherb m'a prié de transmettre à la Convention nationale, une ancienne décoration militaire trouvée parmi les effets délaissés par le chef de brigade O'Kelly, qui fut tué par les brigands de la Vendée à l'affaire de Dol.

(Applaudissements.)

28

La commune de Bernay annonce l'offrande de 406 chemises, la plantation d'un arbre de la liberté, la conversion de l'église Sainte-Croix en un temple de bienfaisance, où l'on dépose les bleds mis en réquisition pour les départemens voisins, et un nouvel envoi de 79 marcs 7 onces 7 gros d'argenterie, 2 562 marcs de cuivre et 216 liv. de fer, outre 8 cloches prêtes à partir. Le directoire du district du même lieu annonce que le meilleur esprit y règne, que les lois y sont respectées, que la première réquisition part gaiement, et que les biens d'émigrés s'y vendent le quintuple de leur estimation.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La comm. de Bernay, à la Conv. Bernay, 11 pluv. II*] (2)

« Représentants du peuple,

La commune offre à la Convention 406 chemises pour les défenseurs de la patrie, des sans-culottes prêts à mourir pour la liberté, n'ont pu balancer à partager leurs chemises, dès qu'on leur a lu que leurs frères en manquent, chacun a apporté ses neuves.

Hier nous avons planté un arbre vivace à la liberté avec nos frères d'un détachement du bataillon de Gonesse, il reprendra en germinal prochain, il durera 300 ans, puis nos neveux les remplaceront car c'est pour l'éternité que les Français sont libres.

Nous avions des saints de bois et qui n'étoient propres à rien, ils furent gaiement brûlés, une de nos deux dernières églises est devenue dépôt de blé pour le département de l'Orne; quand on n'a plus de maison, on n'a pas besoin de meubles, les pupitres et chandeliers de cuivre vont s'emballer pour leur vraie destination, d'autres ustensiles, en argent, ciboires, patènes, soleils, les suivront; l'autre église sert encore à mystifier une partie de notre commune, bientôt nous l'emploierons à bon usage; car si dans les temps de crédulité nous avions trop de deux, aujourd'hui que nous sommes éclairés nous n'en avons besoin d'aucune.

Bernay ne veut garder que l'idée et le sentiment d'un dieu parce que son temple sera nos cœurs, ses prêtres nous, nos femmes et nos enfants. »

LE CORDIER *(maire)*, BUSCHEY, BAYVEL, DESBORDEAUX, J.B. HUBERT, CAUCHOIS, BAUTIER fils, DULAURENS *(agent nat.)*, P. MALHERBE, NIMES.

[*Extrait des délibérations de la comm., 4 pluv. II*]

... En la séance du soir en conseil général assemblé où étoient les citoyens Le Cordier (maire, Bayvel, Mesuel (off. mun.), Dulaurens (agent nat.), Buschey, Leveilley, Cauchois, Malherbe, Hubert, Le Bertre père, Pitache (notables), Fonnage (secrét.).

Un membre a dit : le fanatisme cède à la Raison les postes qu'il ne peut plus tenir.

La ci-devant église de Ste Croix est abandonnée. Elle sert aujourd'huy à la bienfaisance, là est le dépôt des grains en réquisition pour nos frères des départements voisins; la raison et la loi d'accord avec nos cœurs ont indiqué ce sacrifice, les républicains de Bernay l'ont offert, cet ancien édifice doit donc changer de nom.

Le Conseil général applaudissant à cette mesure utile et sur les conclusions de l'agent national arrête ce qui suit :

Art. I. L'édifice connu dans cette commune sous la dénomination de l'église de Ste Croix

(1) *P.V.*, XXXI, 331. *Bin*, 29 pluv.; *J. Sablier*, n° 1147; *J. Perlet*, n° 375; *Mon.*, XIX, 502; *J. Fr.*, n° 512; *J. univ.*, n° 1548. Résumé dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XI, 79.

(2) C 290, pl. 913, p. 20.

(1) *P.V.*, XXXI, 332. *Bin*, 29 pluv. II; *J. Sablier*, n° 1147.

(2) C 291, pl. 927, p. 30 à 34.